



Elaboration du volet régional du Plan Stratégique National (PSN) de la PAC

Groupe thématique PSN - Forêts



nouvelle-aquitaine.fr

INTRODUCTION



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Jean-Pierre RAYNAUD - Vice-président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



Béatrice GENDREAU - Conseillère régionale délégée bois, forêt et première transformation



Benoît LAVIGNE - Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Tony CORNELISSEN - Chambre régionale d'agriculture



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



Charlotte NOMME - Directrice de l'Agriculture des Industries Agroalimentaires et de la Pêche



Déroulé du Groupe Thématique PSN Forêt

1. Éléments de contexte et de calendrier
2. Programmation 2014 – 2020 : bilan et enseignements à tirer ?
3. PAC Post 2020 : quels leviers pour répondre aux besoins et aux enjeux du secteur forestier ?



Partie 1 : Éléments de contexte et calendrier

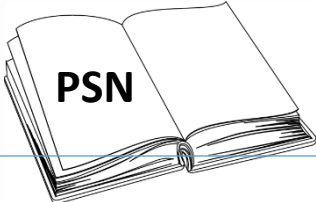
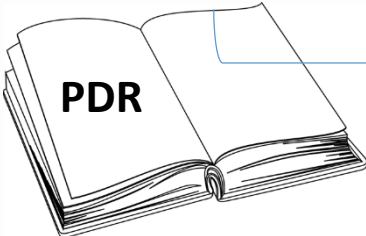


Programmation 2014 - 2020

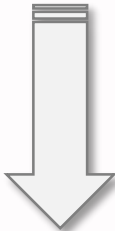
Transition 2021 - 2022

Programmation 2021 - 2027

Un cadre réglementaire commun

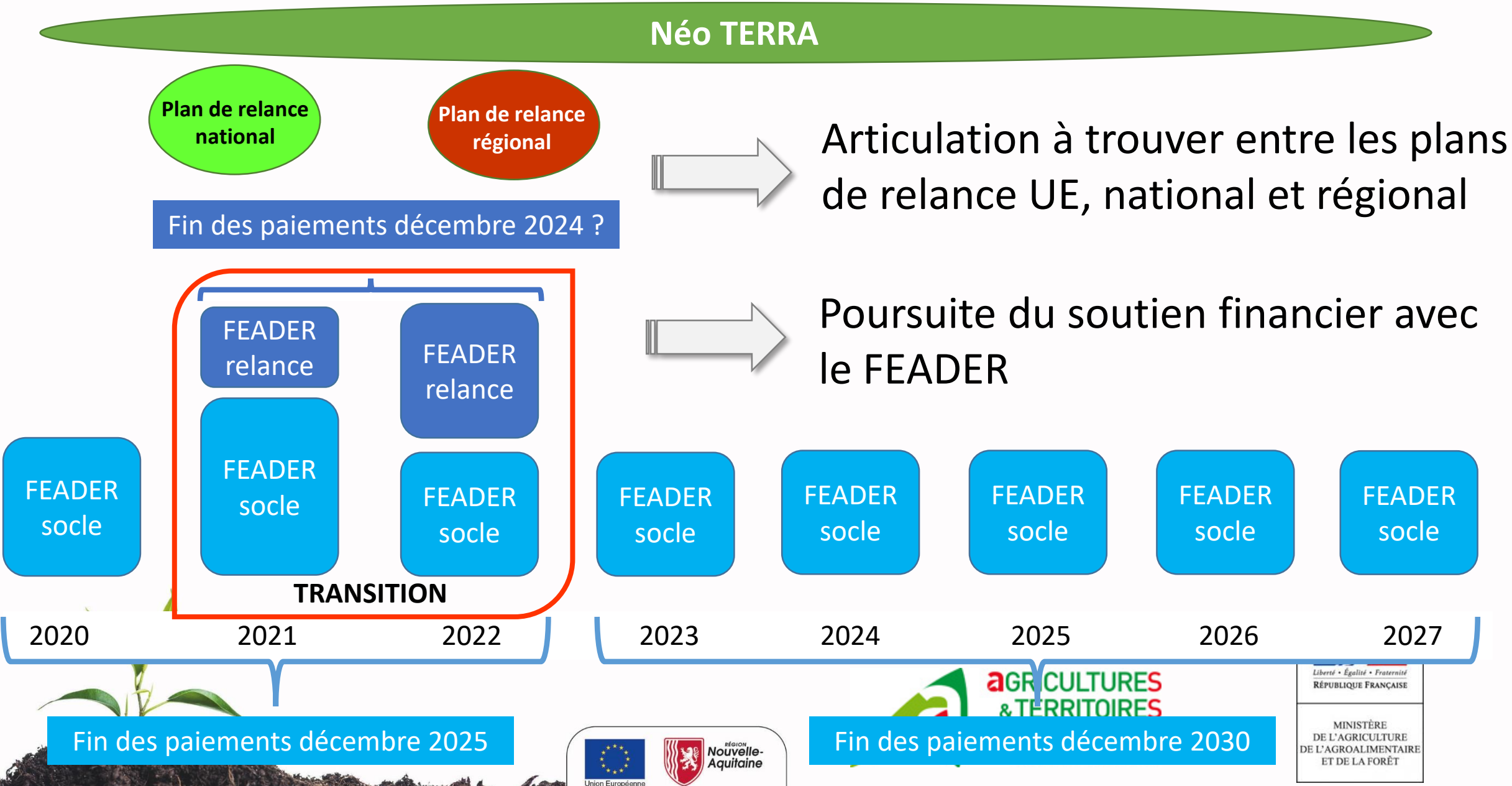


€€ Un cadre budgétaire commun €€



€€ Plan de relance €€
Next Generation UE





FEADER 2014 – 2020

Régions Autorités de gestion

FEADER SIGC

ICHN
MAEC
BIO

FEADER HSIGC

Natura 2000, DJA,
Prédation

FEADER HSIGC

Autres mesures

Cadre
national

TRANSITION 2021 - 2022



FEADER 2023 – 2027

Etat Autorité de gestion

FEADER SIGC

ICHN

FEADER HSIGC

Prédation – Risques

FEADER SIGC

MAEC – BIO

FEADER HSIGC

Autres mesures

Pilotage
Instruction
Financement
par l'Etat

A minima copilotage
Différentiation
NAQ - BREIZH

Pilotage, Instruction
Financement
par la Région

?



Union Européenne



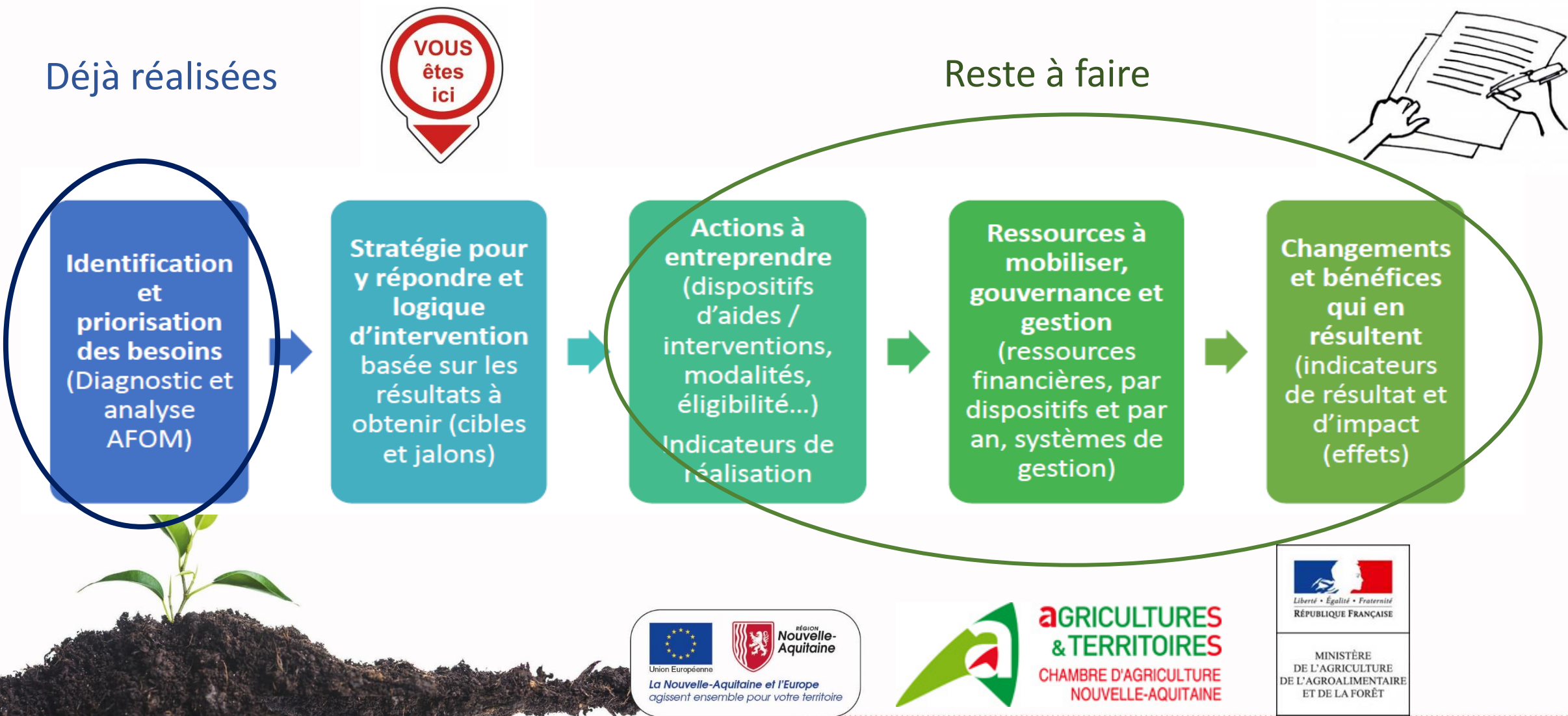
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etapas d'élaboration du PSN : un document NATIONAL co-construit Etat-Régions



PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

1^{er} Pilier – Aides FEAGA

Le Fonds européen agricole de garantie finance principalement les aides directes aux agriculteurs et les mesures régissant ou soutenant les marchés agricoles.
Il intervient à hauteur de 100 % de la dépense générée par ces mesures dites du 1^{er} pilier.

Aides hors PSN

Promotion
(marché intérieur
et pays tiers)

POSEI
(Outre-Mer)

Organisation
commune
de marché

Réserve
de crise

Aides directes

AIDES AU REVENU :
- AIDE DE BASE
- AIDES COUPLÉES
- PAIEMENT
REDISTRIBUTIF

Aide complémentaire
au revenu pour les
jeunes agriculteurs

NOUVEAUTÉ DANS LES AIDES DU FEAGA :

Eco-régime,
le programme
environnemental
et climatique

Aides sectorielles

**Interventions
sectorielles :**
- Programmes
opérationnels
(fruits et légumes,
huile d'olive,
autres secteurs)
- Programmes
nationaux
(apiculture,
viti-viniculture)

2^{ème} Pilier – Aides FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural finance les aides au développement rural, selon des taux d'intervention variables en fonction de la mesure et des territoires. Le reste de l'aide est apportée par le budget de l'Etat ou des collectivités.

Echanges de connaissances
et d'informations

Investissements

Coopération (innovation,
développement local)

Zones soumises
à des désavantages
spécifiques (Ex. Natura2000 ...)

Installation de jeunes
agriculteurs et démarrage
d'entreprises en milieu rural

Gestion des risques

Engagements en matière
d'environnement et de
climat (MAEC et aides bio)

Zones soumises à des contraintes
naturelles ou spécifiques
(zones de montagne, par exemple)

1 seul document
intégrant 1^{er} et 2nd
pilier = PSN

2nd pilier FEADER :
de 20 mesures à 8
types d'intervention



Champ
d'intervention
Région



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

2023

Des documents à écrire en parallèle

- CADRE LEGAL fixant les types d'interventions possibles
- *En cours d'adoption*

Règlements UE

PSN

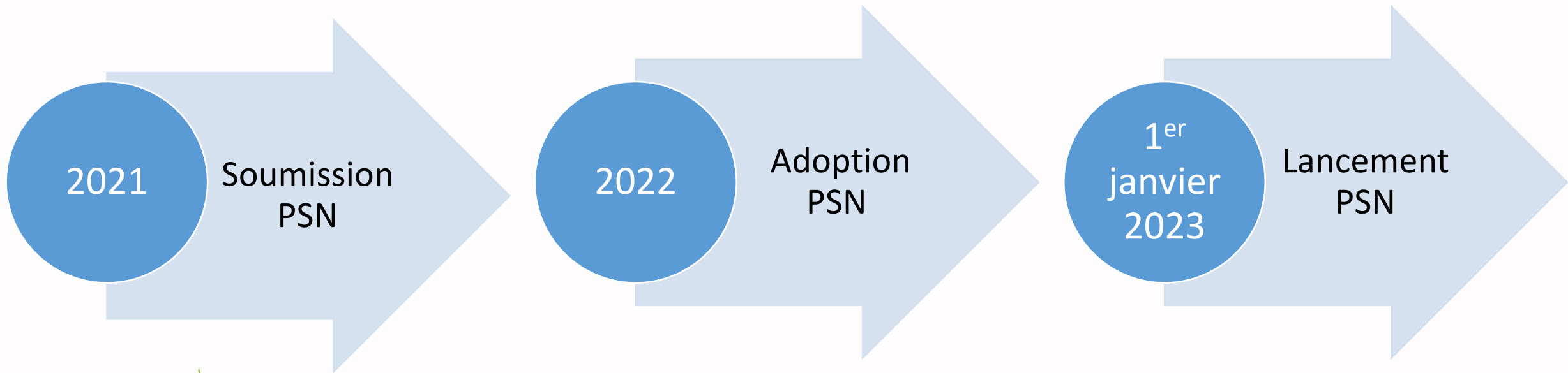
- Cadre de mise en œuvre définissant les grands principes d'interventions en France

- Dispositifs régionaux décrivant les types de projet potentiels et leurs conditions de financement

Volet régional PSN



Calendrier national d'élaboration du PSN



Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : vers la V0 du volet NAQ du PSN...

Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

13 Novembre 2019

Lancement de la
concertation sur la future
PAC

Juin à septembre 2020

Concertation technique :
Région / DRAAF / Chambre
Agriculture et organisations
professionnelles

**Octobre à novembre
2020**

Concertation politique
avec le partenariat par
groupe thématique

10 Décembre 2020

Session plénière

Consultation en ligne
du 10 au 20/11

Diagnostic

**V0 volet
NAQ PSN**



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : ... jusqu'au démarrage de la future programmation

...Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

Février 2021

Contribution NAQ au PSN sur la base de la VO validée en décembre

Fin S1 2021

Reprise de la concertation sur élaboration des dispositifs et répartition budgétaire

Fin 2021

Version finale du volet NAQ PSN

2022

Ecriture des dispositifs régionaux d'intervention (AAP)

1^{er} janvier 2023

Démarrage de la programmation

Elections régionales





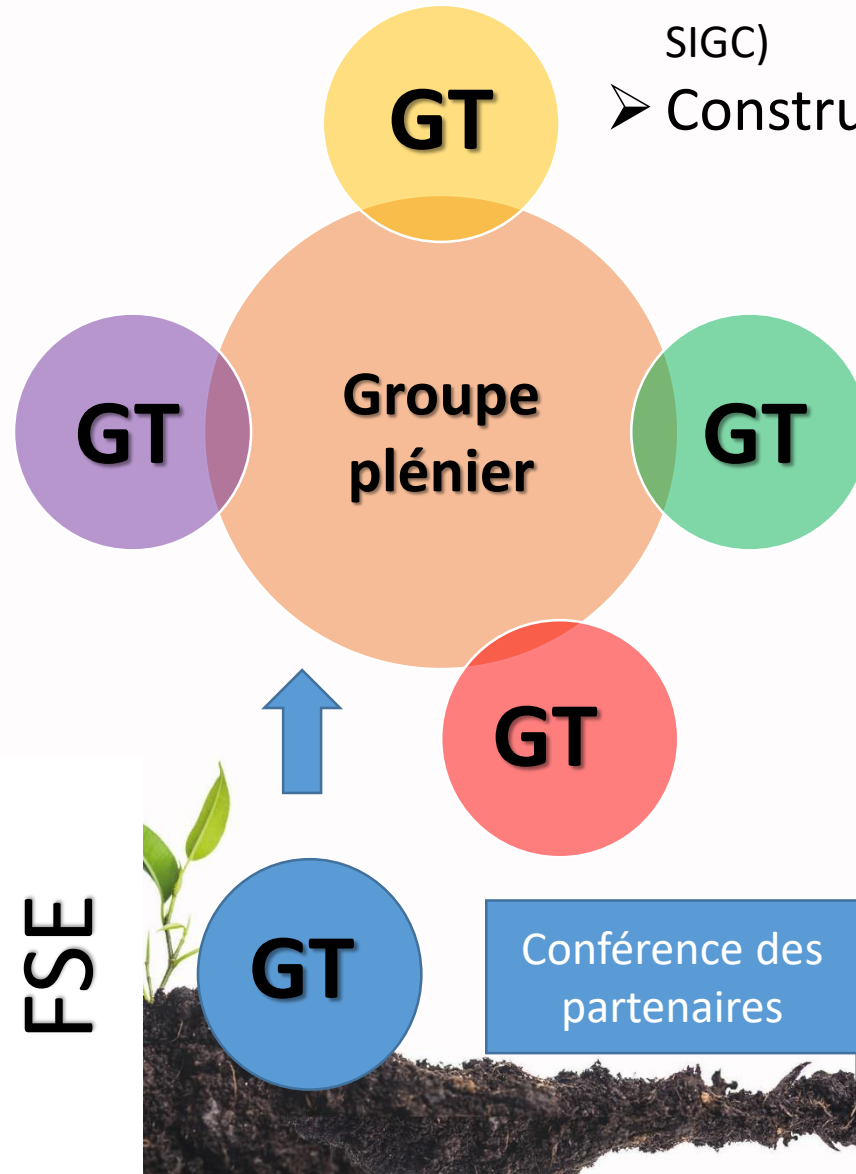
2 OBJECTIFS :

- Contribuer au volet national du PSN (1^{er} pilier, 2nd pilier SIGC)
- Construire le volet régional du PSN

FEDER

FEDER-

FSE



Conférence des
partenaires

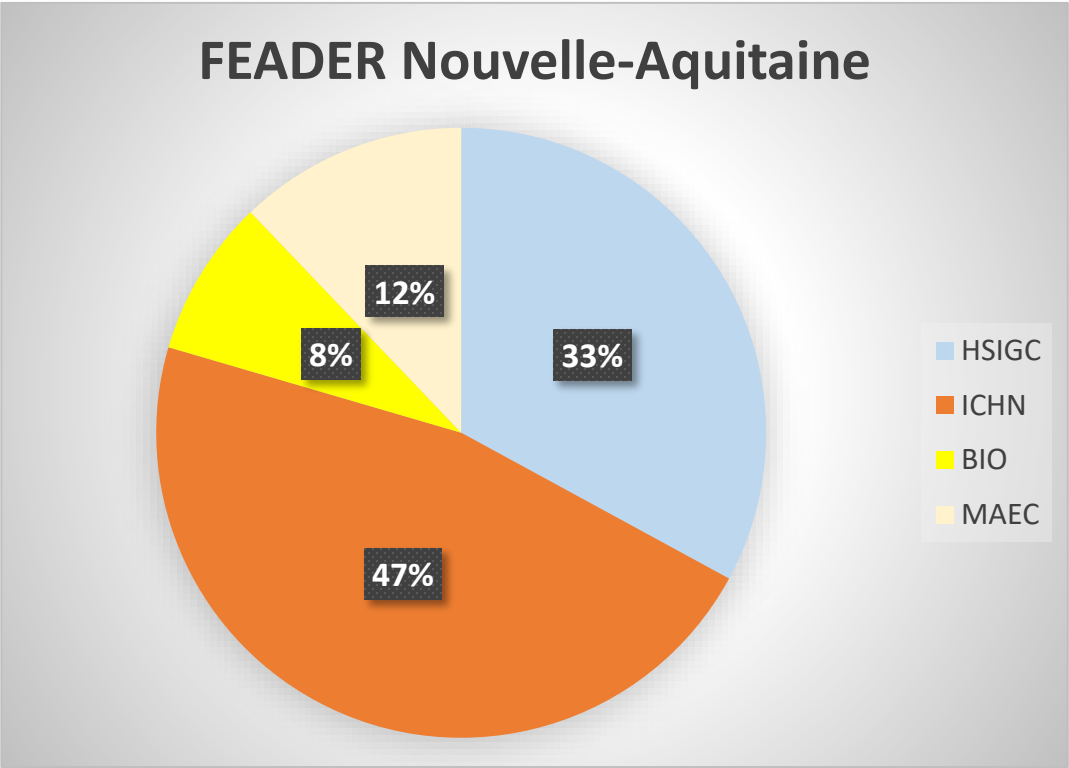
- ✓ Groupe thématique Forêts – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Montagne – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Approche territoriale (// concertation FEDER – FSE) - 14/10 webinaire
- ✓ Groupe thématique Installation et renouvellement générationnel – 15/10 Limoges
- ✓ Groupe thématique Transition – 12/11 Poitiers



Partie 2 : Programmation 2014 – 2020 : bilan et enseignements



Rappel des éléments budgétaires 2014-2020 : 1,6 Milliards € FEADER



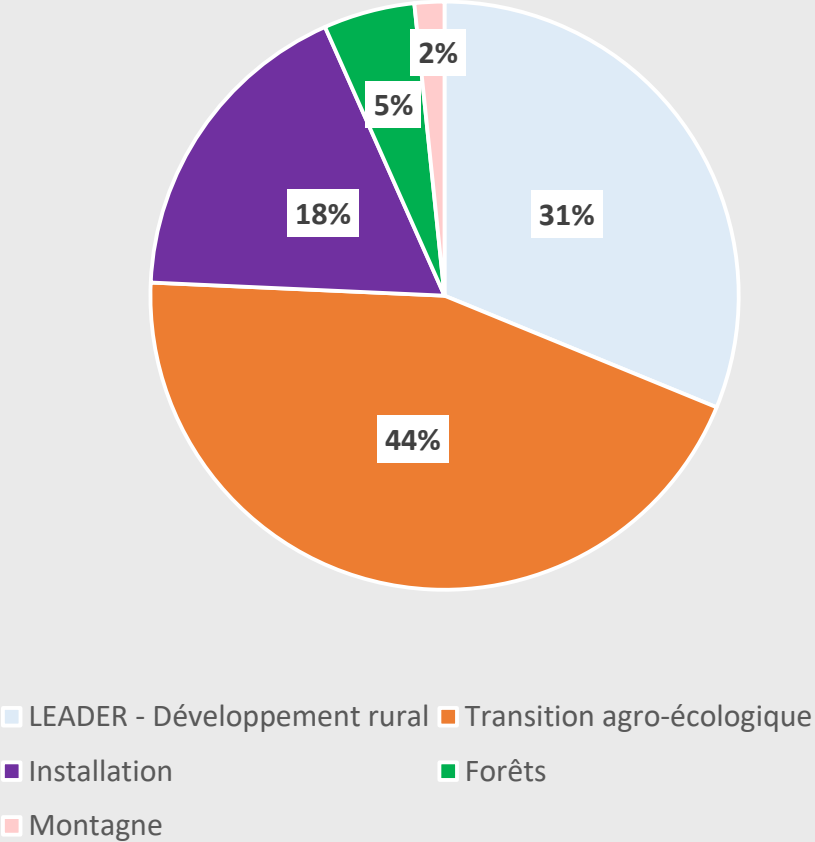
Thématiques		Budget 14 – 20
HSIGC		542,8 M€
SIGC	ICHN	767,8 M€
	BIO	137,5 M€
	MAEC	200 M€
TOTAL		1 648 M€



Rappel des éléments budgétaires 2014-2020 : 1,6 Milliards € FEADER

Thématiques HSIGC (hors AT)		Budget 14 – 20
LEADER – D��v rural		152,2 M��
Transition	PCAE	139,5 M��
	Agro-alimentaire	38,6 M��
	Envi / NAT 2000	23,3 M��
	Coop��ration / Fili��res	15,8 M��
For��ts (hors Klaus)		24,5 M��
Montagne (hors pr��dation)		8 M��
DJA		86 M��
TOTAL		487,9 M��

R  partition budget HSIGC 14-20



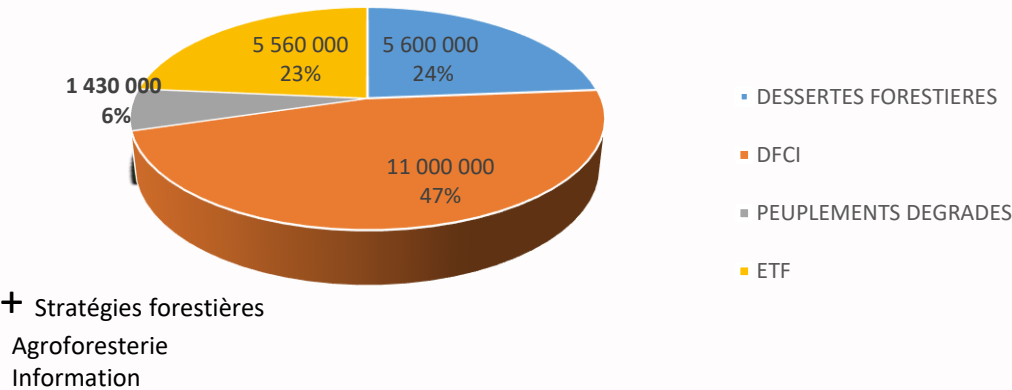
L'expérience 2014 – 2020 : Un enjeu de SIMPLIFICATION

- Apprendre de notre expérience
- FEADER = un outil financier majeur au service des politiques régionales
- Prendre en compte le coût administratif du FEADER
- Recourir à des coûts simplifiés (barèmes, forfaits, etc.)
- Innover sur les types de financement : subventions et instruments financiers

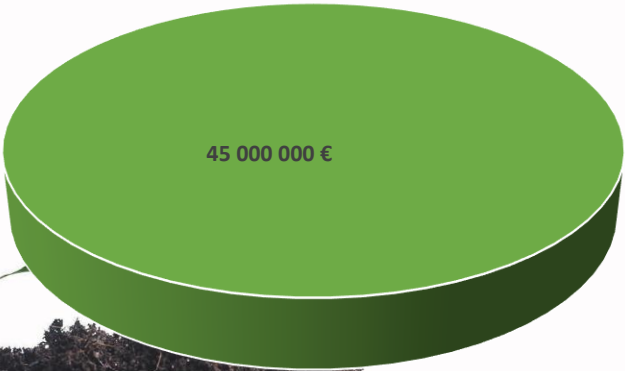


Les financements
Maquette FEADER : 69,3 M€ avec Klaus
24,5 M€ hors Klaus

MAQUETTE HORS KLAUS

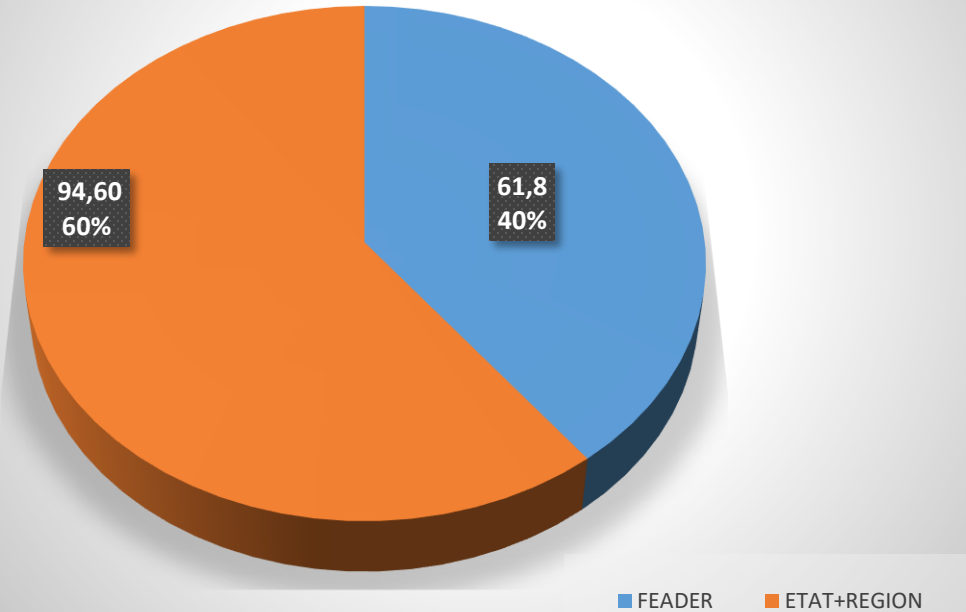


+ KLAUS



204 000 ha
reconstitués

Engagement PDR NA avec Klaus
156,4 M€ (juin 2020)



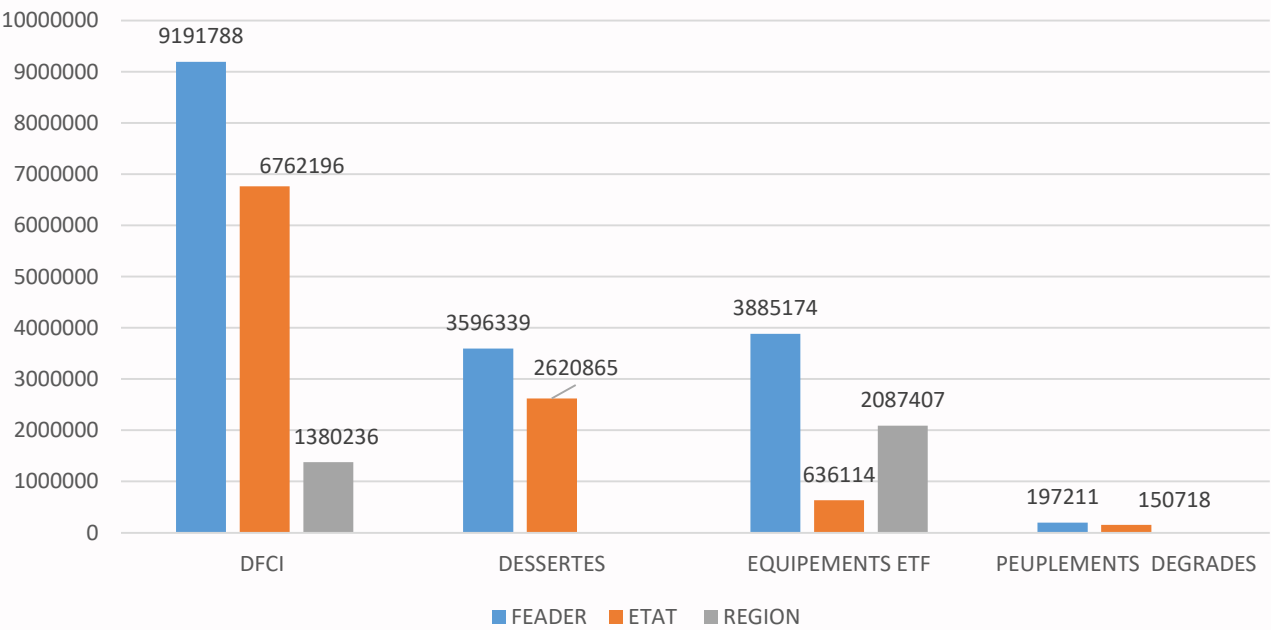
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Engagement PDR NA au 2 juin 2020



Desserte

2019 : 44 km de routes, 13 km de pistes > total investissement 3 228 k€/an
2018 : 31 km de routes, 20 km de pistes > total investissement 2 045 k€/an

Des besoins supplémentaires nécessaires à la mobilisation des bois

Equipements ETF

72 porteurs –59 abatteuses

Des besoins supplémentaires au regard des prévisions de mobilisation et de l'adaptation du matériel aux exigences environnementales.

DFCI :

Chiffres annuels (2019)

- 24 km « Piste en terre »
- 65 km « Piste empierrée »
- 1600 m linéaires « passage busé »
- 9 ponts
- 33 créations de point d'eau

Des risques (incendie, tempêtes, sanitaires)de plus en plus importants, sur l'ensemble du territoire .

Peuplements dégradés : 316 ha

- 181,2 ha "Conversion en futaie irrégulière"
- 66,2 ha "Amélioration de taillis" et "mélange taillis-futaie"
- 68,4 ha "Régénération artificielle"

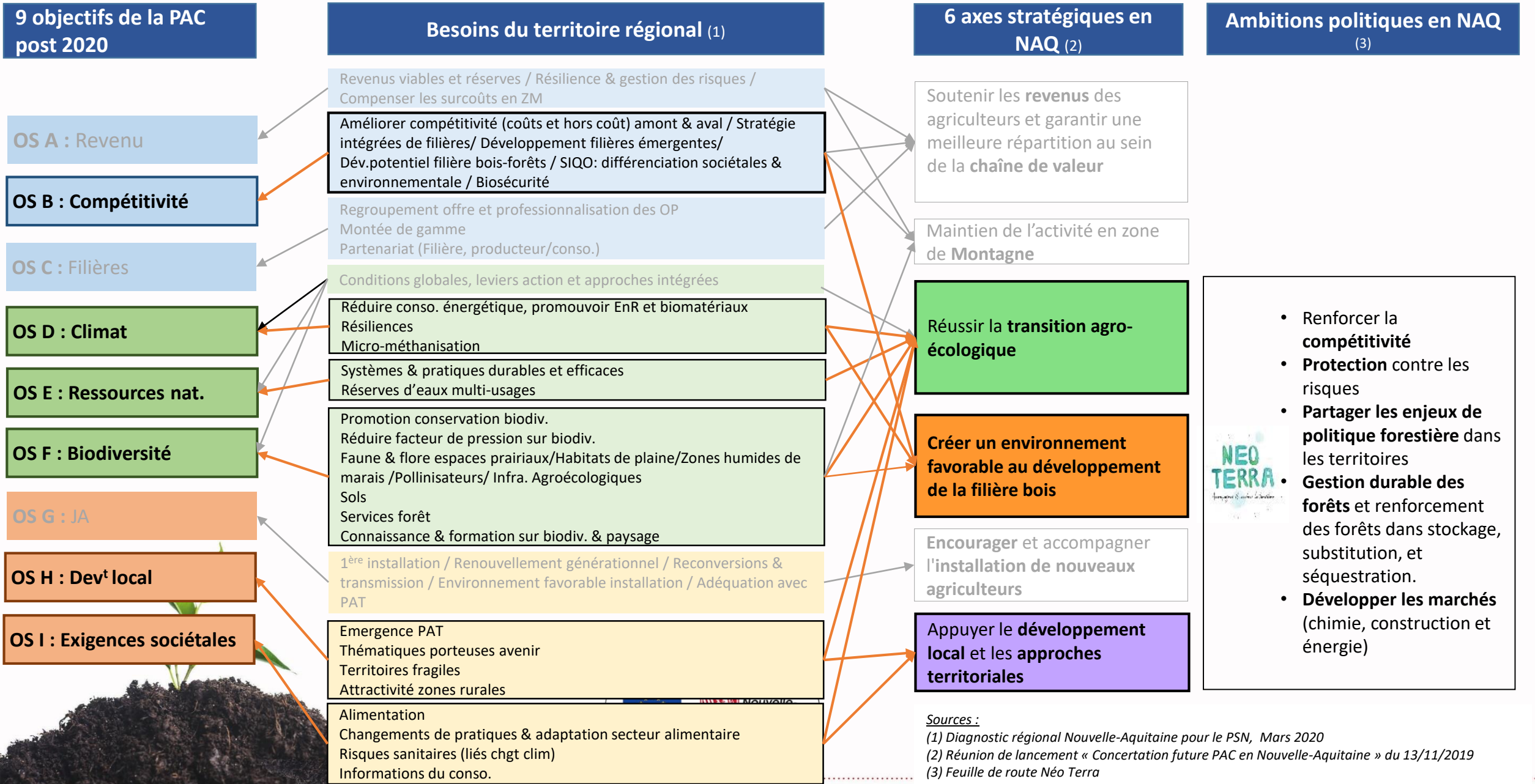
Mesure lancée fin 2018 en parallèle d'autres dispositifs
Dynamic bois-aides sylvicoles régionales et elle est apparue trop complexe .

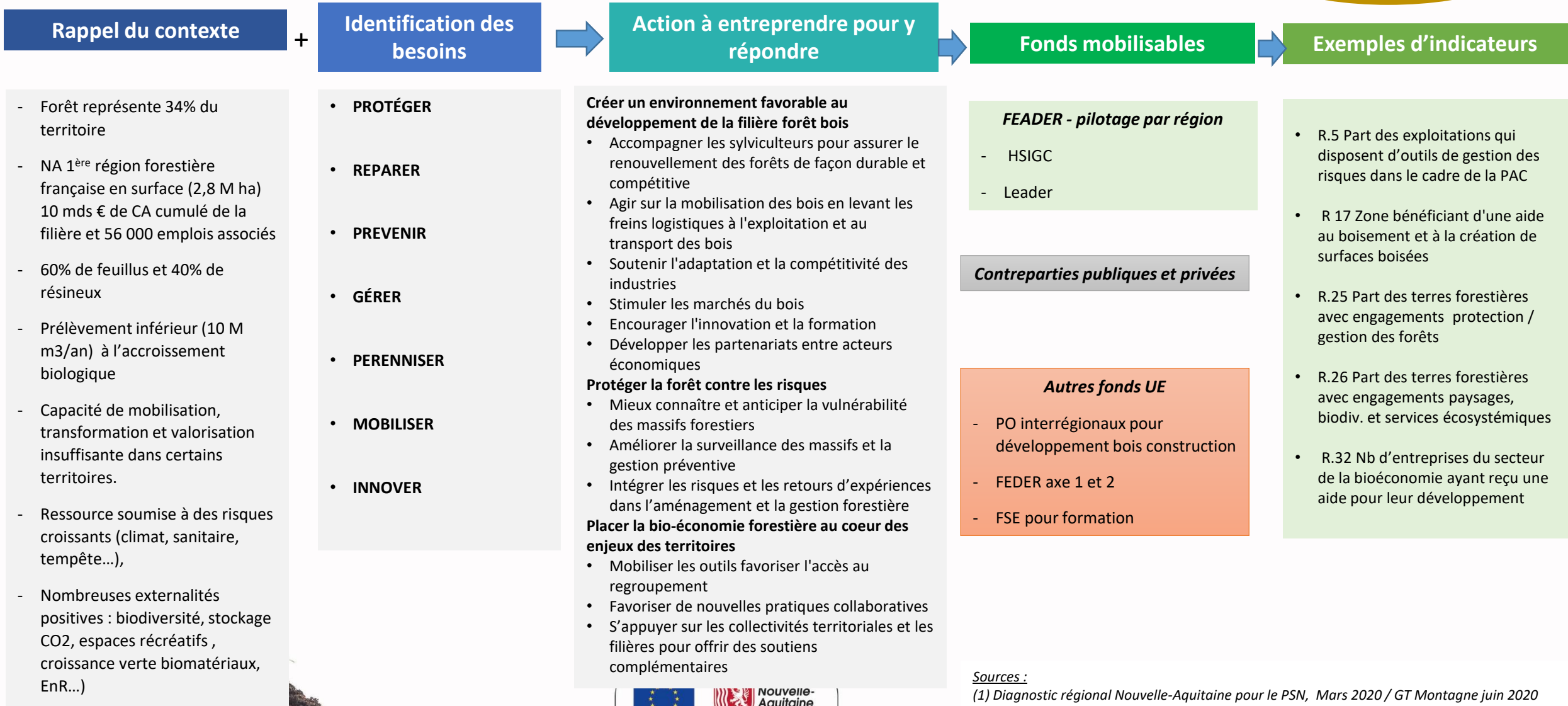


Partie 3 : PAC Post 2020, quels leviers pour répondre aux besoins et enjeux du secteur forestier ?



PAC Post 2020 : comprendre l'exercice d'élaboration du PSN - objectifs UE, besoins régionaux et stratégie régionale





Programmation 2014-2020

- Projets de **démonstration et actions d'information** – Sous-mesure 1.2
- Investissements dans **la desserte forestière** – Sous-mesure 4.3
- Investissements dans **les équipements des ETF** – *Sous-mesure 8.6*
- Investissements améliorant la **résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers** – Sous-mesure 8.5
- Aide à la **prévention des dommages** causés aux forêts par les incendies (DFCI) – Sous-mesure 8.3
- Aide à la **réparation des dommages** causés aux forêts par les incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques – Sous-mesure 8.4
- Partenariat européen pour l'innovation (PEI)** – Sous-mesure 16.1

Evolutions des dispositifs

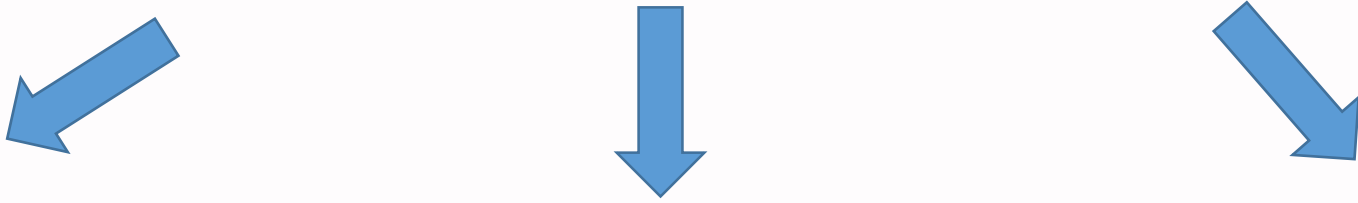
- Réduire les délais de paiement
- Réfléchir au développement de barèmes forfaitaires
- Améliorer l'attractivité
- Réduire concurrence avec autres dispositifs
- Massification des opérations
- Alléger les modalités de dépôt des dossiers
- Accroître la maquette face à l'extension des risques

Nouvelle mesure

APRES 2020 – volet régional NAQ du PSN PAC

- Information** : Aide pour l'échange de connaissances / informations entre les entreprises agricoles, forestières et rurales – art 72
- Investissements dans les **infrastructures liées à la desserte forestière** – Art. 68.3
- Aide à **l'équipement des entreprises d'exploitation forestières et des massifs forestiers** – Art.68.3
- Investir dans le **renouvellement des forêts** et l'adaptation au changement climatique. – Art. 68.3
- Prévention des risques** : incendies, sanitaires et tempêtes – Art.68.4
- Aide à la **réparation des dommages** causés aux forêts par les incendies, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques - Art. 68.3
- Aide au **démarrage de jeunes entreprises forestières** – Art. 69.2
- Innovation** : PEI productivité & développement durable de l'agriculture et de la forêt – art. 71.1

3 scénarii



Maintien du budget actuel 5% du FEADER NA	Budget intermédiaire 5,8% du FEADER NA	Budget qui permettrait de répondre aux besoins exprimés par le secteur 6,6% du FEADER NA
Forêts 2021-2027 : 24,5M€	Forêts 2021-2027 : 28,5M€ +16%	Forêts 2021-2027 : 32,5 M€ + 32%
Priorisation impérative Choix des interventions Conditions d'éligibilité Plafonnement des dépenses	Priorisation nécessaire Choix : élargissement des interventions et de leurs conditions	Réalisation de l'ensemble des interventions Massification des interventions



Merci pour votre attention !

Pour plus d'informations : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/actualit%C3%A9s/programmes-europeens-2021-2027.html>

Pour toutes questions sur l'élaboration du PSN en Nouvelle-Aquitaine : pac.post2020@nouvelle-aquitaine.fr

